



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 6 avril 2021

COMMUNIQUE DE PRESSE

UNE AUTRE PAC EST NON SEULEMENT POSSIBLE, ELLE EST INDISPENSABLE !

A quelques jours d'arbitrages cruciaux pour l'avenir de l'agriculture française, les Parcs alertent le gouvernement sur les risques d'un statu quo.

Dans le cadre de la réforme en cours de la politique agricole commune (PAC), le premier ministre et son ministre de l'agriculture doivent fixer les grandes orientations du Plan Stratégique National, ce mercredi 7 avril. Si des consultations ont bien été menées, les Parcs craignent que cette réforme soit un nouvel échec pour la transition agroécologique.

Il existe en France une agriculture qui préserve les ressources naturelles et la biodiversité, qui crée de la valeur pour les agriculteurs et pour les territoires. Cette agriculture, nous en faisons l'expérience aujourd'hui dans nos Parcs, en accompagnant les agriculteurs dans l'amélioration de leurs pratiques et dans le développement de circuits courts. C'est vers cette agriculture qu'il faut orienter la PAC, et non vers la poursuite de l'agrandissement des fermes et de l'intensification des pratiques. Pour cela, renforçons la redistribution des aides vers les exploitations à taille humaine ; soutenons les filières locales et les productions participant à la souveraineté alimentaire ; rémunérons les systèmes vertueux, telle que l'agriculture biologique et l'élevage extensif herbager ; proposons des mesures adaptées à nos territoires, dont les paysages sont menacés par la tendance à l'uniformisation et la simplification.

Face à un modèle industriel à bout de souffle, les Parcs naturels régionaux de France appellent le gouvernement à porter une PAC promotrice de l'agroécologie. S'il y a bien une chose qui est malheureusement partagée par l'ensemble de nos territoires, c'est l'érosion de la biodiversité, et seule une réforme ambitieuse permettra d'inverser la tendance.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 56 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4700 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 16,5% du territoire, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2230 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.
Fédération des Parcs naturels régionaux, 9 rue Christiani – 75018 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr